

Une nouvelle administration et une salle communales devraient sortir de terre. Coût estimatif: 6 millions

# La place du village à Delley se dessine

« DELPHINE FRANCEY

**Broye** » Delley pourrait disposer d'ici quelques années d'une place centrale où la population pourrait se réunir au cœur du village. Le projet mené par les autorités de Delley-Portalban a été présenté à la population lundi soir, lors d'une assemblée communale extraordinaire. L'idée est de démolir l'ancienne école, dont les locaux ne sont plus utilisés, ainsi que l'actuelle administration communale. Ces deux constructions, qui datent de 1957, se trouvent en face l'une de l'autre et ne répondent plus aux normes actuelles. «Des travaux de rénovation auraient été trop compliqués et n'auraient pas répondu à nos besoins», a indiqué le syndic Philippe Cotting.



«Ce projet a notamment pour but d'animer le village»

Philippe Cotting

Le projet imaginé par l'atelier Pulver, qui a remporté le concours d'architecture sur invitation, prévoit de réaliser dans un premier temps un bâtiment d'un volume de près de 2400 m<sup>3</sup>. Il accueillera, entre autres, l'administration communale, une crèche disposant



**680 000**

Soit, en francs, le crédit d'étude voté par les citoyens

de 20 places d'accueil et les archives communales, actuellement dispersées sur le territoire de Delley-Portalban. Lorsque la construction sera terminée, les employés de l'administration pourront déménager leur bureau dans la nouvelle bâtisse.

## Bâtiment de 3200 m<sup>3</sup>

Le chantier se poursuivra ensuite à moins de dix mètres de là avec la réalisation d'un second bâtiment d'un volume de 3200 m<sup>3</sup>. On y trouvera notamment une grande salle d'environ 230 places (capacité pour un spectacle assis), deux locaux

pour les sociétés et une cuisine traversante, qui permettra de servir à la fois dans le hall d'accueil et la grande salle. «Ce projet a notamment pour but d'animer le village. La salle pourra accueillir de temps en temps des manifestations», a expliqué le syndic.

Lors de la présentation, l'assemblée ne s'est pas montrée hostile au projet. Au contraire. Parmi les questions soulevées, un citoyen s'est notamment inquiété de l'absence de place de jeux et de l'emplacement de l'arrêt de bus en face des deux

futurs bâtiments. «Il s'agit d'un avant-projet qui va encore être affiné au fil des mois», a rappelé Philippe Cotting. Une chose est certaine: les plans définitifs ne comporteront pas de nouvelles places de stationnement. Les autorités communales sont d'avis que le nombre de places existantes est suffisant.

## Crédit d'étude accepté

Aux termes des discussions, les citoyens présents ont accepté à une large majorité (35 oui et 6 abstentions) d'ac-

order un crédit d'étude de 680 000 francs. Ce montant servira notamment à affiner le dossier et à soumettre les plans définitifs à l'enquête publique. La commission financière, qui a émis un préavis favorable, considère le feu vert de l'assemblée comme un signe de soutien au projet.

Pour l'heure, le coût global du chantier est estimé à 6 millions de francs. D'après le planning établi, les citoyens se prononceront sur le crédit de construction au printemps prochain. La commune devra-t-elle augmenter ses impôts

pour pouvoir financer ses nouvelles constructions? Philippe Cotting a rappelé à l'assistance qu'avec un taux de 49,9%, Delley-Portalban sera bien contraint un jour ou l'autre à revoir ce chiffre à la hausse. «Le plus tard sera le mieux, mais, à un certain moment, il faudra le faire. D'autant plus que les charges liées, transférées par le canton vers les communes, augmentent d'année en année», a-t-il souligné.

Si les délais sont tenus, les travaux pourraient commencer à la fin 2019 et se terminer à la fin 2021 ou au début 2022. »

Le projet prévoit de raser deux bâtiments et de les remplacer par deux nouvelles constructions: l'une abritera notamment une salle d'environ 230 places (à droite) et l'autre accueillera l'administration communale et une future crèche. Atelier Pulver architectes/ image de synthèse